



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 22 avril 2021

Sécurité publique : les manifestations prévues le 24 avril 2021 devront se tenir à l'extérieur du territoire de l'ellipse insulaire à Strasbourg

Dans le contexte sanitaire lié à la Covid-19 et afin de casser au plus vite les chaînes de transmission, il convient de limiter les situations favorisant la circulation du virus, notamment les flux importants de personnes dans des lieux ne permettant pas de respecter la distanciation physique.

Cette circulation accrue du virus se traduit actuellement par un nombre considérable d'hospitalisations avec 517 patients hospitalisés pour Covid-19 dans le département au 19 avril, dont 104 en réanimation. Par ailleurs, le taux d'incidence de l'Eurométropole de Strasbourg reste bien au-dessus du seuil d'alerte, se situant à 342,6 pour 100 000 habitants du 11 au 17 avril 2021.

Au vu de la situation sanitaire, Josiane Chevalier, préfète, a décidé que le 24 avril les manifestations revendicatives ne pourront se tenir qu'à l'extérieur du territoire de la Grande-Île de Strasbourg.

La tranquillité et la sécurité de tous, dont les commerçants et les clients, ainsi que le respect des mesures sanitaires, sont une priorité pour les services de l'État.

Contact presse

Tél : 03 88 21 68 77

Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67